

Reprise de l'école le 12 mai 2020 **Communication municipale aux parents d'élèves**

En complément des informations délivrées par l'école en matière d'organisation de l'accueil sur le temps scolaire, nous portons à votre connaissance ci après les décisions prises en commission des affaires scolaires mardi 5 mai au niveau des champs de compétences de la commune (ou de la CDC) : sécurité aux abords de l'école, accueil périscolaire, restauration du midi, transport scolaire.

Toutes ces décisions reposent sur le respect le plus juste possible du protocole sanitaire produit par le ministère de l'éducation nationale tout en tenant compte de notre réalité locale et de l'organisation du temps scolaire.

Elles peuvent être amenées à évoluer dans le temps si nécessaire.

Sécurité aux abords de l'école :

Lors des entrées et sorties de classes (échelonnées), compte tenu de la configuration de nos deux écoles, nous avons défini un sens prioritaire de passage devant les deux portails d'entrée pour assurer la distanciation sociale.

Ce sens de passage sera matérialisé par des barrières et un fléchage. Il permettra de filtrer les arrivées et le flux de personnes en évitant leur croisement.

Un marquage au sol invitera les usagers de l'école à respecter la distanciation d'un mètre en attendant de s'avancer vers le portail.

Accueil périscolaire : fonctionnera à partir du mardi 12 mai

Les accueils vont rouvrir dans le respect des préconisations liées à la lutte contre le COVID 19 ; sur la base des horaires habituels.

Mais il y aura quelques restrictions d'accueil: l'accueil sera réservé aux enfants dont les deux parents travaillent ou dont le parent travaille en cas de famille monoparentale, aux enfants de personnels prioritaires.

Les accueils seront limités à 15 enfants maximum par APS : soit 15 au maximum à St-Julien et 15 au maximum à Beychevelle.

Les enfants devront être déposés directement à l'accueil de l'école où ils sont scolarisés.

Au niveau de chaque accueil les enfants seront accueillis avec une zone attribuée à chaque groupe classe afin d'éviter un maximum les brassages.

La CDC a interrogé par mail les familles dont les enfants sont inscrits sur les APS pour connaître leurs intentions. Merci de répondre au plus vite afin que les agents puissent s'organiser au mieux.

Transport scolaire : pas de ramassage scolaire communal jusqu'aux vacances d'été.

Les raisons de cette décision : le transport scolaire compte tenu de son fonctionnement posait problème au niveau des brassages inter classes que l'ensemble du plan de retour à l'école de Saint-Julien Beychevelle vise à éviter, il compliquait la donne au niveau de l'accueil échelonné par classe et ne permettait plus le transport des élèves de Saint-Julien vers l'accueil périscolaire de Beychevelle car ils n'y seront plus accueillis jusqu'aux vacances d'été.

Restauration du midi : panier repas fourni par la famille

Compte tenu de nos locaux et de notre personnel, il paraît inconcevable aujourd'hui de proposer la restauration collective habituelle.

Décision a été prise, en s'inspirant des retours d'expérience de l'accueil des enfants de soignants, de demander aux familles qui souhaitent laisser leur enfant dans l'école sur la pause méridienne de fournir leur "panier repas".

Faire ainsi simplifiera grandement la tâche au niveau sanitaire et pour respecter les gestes barrières. Nous avons étudié la configuration de nos cantines et, sur la base de l'effectif maximum possiblement accueilli dans les classes, nous pouvons fonctionner de manière à respecter les gestes barrières et les règles de distanciations sociales.

Selon les recommandations du conseil scientifique, les familles devront opter pour des repas froids ne nécessitant pas d'être réchauffés (impossible) ou réfrigérés.

La fourniture du repas par les parents pouvant ponctuellement poser le problème de la réfrigération pour certains aliments, nous avons installé en plus dans chaque cantine, une vitrine réfrigérée.

Mais le plus simple est que chaque enfant vienne avec une mini-glacière munie d'un bloc réfrigérant.

La glacière ou le sac contenant le repas froid devra, autant que possible, être assez petit car dès réception à l'école le matin, il sera mis dans un sac poubelle biodégradable afin de ne pas entrer en contact avec les autres sacs.

Pour simplifier la gestion de la distribution de l'eau, chaque enfant devra avoir sa bouteille.

L'organisation de l'accès et la circulation des élèves se fera de manière à limiter les croisements et à respecter au maximum les mesures sociales de distanciation : ils entreront par une porte et sortiront par l'autre.

L'accès à la restauration se fera par groupe classe en respectant l'échelonnement de la journée scolaire.

Les tables (ou les espaces si pique-nique extérieur) seront définis par groupe classe.

Autres dispositions prévues :

- Organiser le lavage des mains avant et après chaque repas.
- Nettoyer les tables, les chaises après les repas
- Aérer le local de prise des repas avant et après en ouvrant les fenêtres
- Déposer les déchets dans des poubelles équipées de sacs. Vider les poubelles quotidiennement.

La commune et tous les intervenants de l'école que sont d'abord l'équipe enseignante mais aussi les agents municipaux et les agents de la CDC ont fait en sorte d'être au rendez-vous de la réouverture le 12 mai, dans le plus strict respect des consignes du protocole sanitaire. Mais cela ne pourra pas « être comme avant » !

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre écoute pour toute précision.

Marc Pouey
Adjoint au Maire